Vol. L SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 18 MAI 1921 No 26


ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, par ligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

COUPS DE PLUME

Où en sommes-nous avec la paix du monde?

Grosse question et petit le nombre de ceux qui peuvent y répondre.

Le point le plus noir semble bien être aujourd'hui l'imbroglio de la Haute-Silécie.

Un Monsieur Korfanty quelconque, polonais qui évidemment n'a pas froid aux yeux, suivi d'une petite armée de patriotes s'est mis dans la tête le plan de chasser les Allemands de ce pays parceque, dit-il, cette contrée appartient de droit à la Pologne et que les Allemands n'y ont rien à faire.

Les Allemands soutiennent le contraire et menacent d'y envoyer des troupes pour la protection, et de leurs droits et de leurs nationaux.

Le gouvernement de la république polonaise laisse faire, en se lavant les mains et en se dégageant de toutes responsabilité dans cette équipée de Korfanty.

Lloyd-George vient de se fendre d'un vibrant discours dans lequel il attaque violemment la Pologne et accuse le gouvernement de ce pays de mauvaise foi et d'insoumission aux stipulations du traité de Versailles.

Le Premier-Ministre de l'Angleterre met le monde en garde contre la possibilité d'un nouveau déclanchement général si la Pologne ne prend les mesures nécessaires pour amener Korfanty, à se désister de ses opérations guerrières et il invite le haut conseil des alliés à faire ce qu'il faut pour forcer les insurgés à respecter les obligations du traité de Versailles, traité, dit-il, qui a fait la Pologne et qui a assuré la paix du monde.

Mais, voilà qu'à son tour, le Premier-Ministre de France, Aristide Briand régimbe sous les coups de fouet du Premier-Ministre Britannique et dans une déclaration publique donnée aux représentants de tous les journaux du monde, il déclare sans plus de cérémonies que si les Allemands ont le malheur d'envoyer des soldats en Haute-Silécie, la France immédiatement dirigera ses canons de ce côté; car, dit-il, la France ne tournera pas le dos à la Pologne, son amie et alliée et la France, non plus ne permettra pas à l'Allemagne de s'accaparer des riches dépôts de charbon qui se trouvent dans cette région.

L'étincelle va-t-elle être mise de nouveau aux poudres et madame notre planête va-t-elle éclater?

Dommage tout de même que Wilson se soit noyé avec son radeau aux quatorze planches, car il faut avouer que le monde en travail de paix depuis le fameux armistice se tord misérablement dans des douleurs affreuses.

Si la situation ne s'améliore pas bientôt il est fort à craindre que la maladie actuelle du monde ressemble passablement à celle de la tonitruante montagne du bon vieux Lafontaine, heureux encore si l'on peut enrégistrer le même succès.

Les nouvelles ce matin sont un peu plus rassurantes. La chambre des députés en France est saisie de la question; on espère que les quelques heures qui vont s'écouler d'ici à la rencontre de Lloyd-George et de Briand à Boulogne aideront à calmer les esprits et que de nouveau l'on réussira par de sages paroles et de bons conseils à sauver une fois de plus le régime de la bonne-entente qui craque passablement s'il ne casse pas.

L'espérance fait vivre; attachons-nous solidement à son char et ne le lâchons pas.

* * *

En Italie les élections ont eu lieu et il apparait que les socialistes ont perdu environ 50 sièges, les catholiques près de 20 sièges.

L'ex-premier-ministre Orlando serait élu par une forte majorité et le premier actuel Signor Giolitti est à élaborer un programme politique qu'il prétend pouvoir faire accepter par la nouvelle chambre.

Le vote aux dernières élections a été relativement minine et la bataille électorale s'est faite à bien des endroits à coups de fusil.

Le communisme fait rage dans la pauvre Italie et le gouvernement se trouve naturellement en face d'une situation bien difficile.

Là comme ailleurs un petit retours à la doctrine du Christ dans la promulgation des lois et dans les rapports entre sociétés et individus ne ferai de tort à personne.

* * *

Lord Hugh Cecil vient de suggérer un plan par lequel l'Irlande serait organisée en royaume indépendant avec comme roi, le Prince de Galles. Le nouveau royaume aurait une armée, mais pas de marine. Il y aurait deux parlements l'un à Belfast, l'autre à Dublin. L'autonomie fiscale lui serait donnée complètement, mais une taxe serait prélevée pour rembourser l'Angleterre des sommes dépensées pour la défense impériale.

En cas de guerre, le roi de la Grande Bretagne pourrait suspendre la constitution irlandaise.

Comme dirait nos gens la proposition va probablement avoir un succès fou!

* * *

En Saskatchewan les élections auront lieu le 9 juin.

* * *

A Ottawa la discussion se continue ardente et parfois acrimonieuse sur le budget.

Evidemment de tous côtés l'on fourbit ses armes pour la prochain bataille électorale.

M. Meighen se range carrément sous la bannière de la protection; ses adversaires, de tous les clans, se donnent surtout beaucoup de mal pour ne pas se compromettre sur une doctrine fiscale bien déterminée; de cette manière ils espèrent pouvoir faire appel à toutes les opinions et au plus grand nombre.

Au fédéral comme dans les législatures locales il n'est pas impossible qu'après les prochaines élections la chambre soit composée de représentants de plusieurs groupes distincts.

* * *

S'il n'y a rien de bien stable actuellement il faut tout de même reconnaître que l'on vit dans un siècle intéressant.

* * *

Du **France-Parleur** de Québec.

"C'était prévu, après le whiskey, le tabac. Maintenant que la province d'Ontario est irrévocablement condamnée à boire de l'eau pure, c'est la bataille du tabac qui commence. C'était prévu; nous y sommes. A Stratford, Ont., l'Evangelical Association" vient de déclancher l'offensive contre la nicotine, la pipe et la cigarette. On a toutes sortes l'arguments scientifiques pour prouver que le tabac et son usage sont condamnables. Le zèle de l'association en question est exemplaire, mais on se demande si elle ne pourrait pas le mettre au service d'une meilleure cause? Le tabac, en soi, n'a rien de mauvais, c'est l'abus qui devient pernicieux. Dans tous les domaines, c'est d'ailleurs la même chose. Où il n'y a pas d'abus, il n'y a d'ordinaire rien de répréhensible. Dans l'ordre des choses permises naturellement. L'"Evangelical Association", si elle veut absolument faire du bien, pourrait se démener à loisir du côté du divorce, dont on veut rendre l'obtention, en ce pays, plus facile qu'elle n'a jamais été. Est-ce qu'elle a jamais protesté auprès du gouvernement fédéral comme ont fait les catholiques, contre l'établissement des cours de divorce.

SAINTE JEANNE D'ARC

C'est le dimanche après l'Ascension que se célèbre en France la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Les Français du Canada ont voulu se joindre à leurs frères de France pour célébrer la gloire de leur sainte héroïne.

A Orléans, demain, la fête de Sainte Jeanne d'Arc sera célébrée avec grande solennité. S. S. Benoît XV, le Pape de la canonisation, a bien voulu se faire représenter à ces fêtes par un Légat, S. E. le Cardinal di Belmonte. Les cardinaux français et un grand nombre d'archevêques et évêques assisteront à ces fêtes.

A Québec, la fête de Sainte Jeanne d'Arc sera célébrée demain, par une messe solennelle à l'église du Saint-Coeur de Marie.

Il y aura bientôt un an que S. S. Benoît XV a placé solennellement Jeanne d'Arc sur les autels.

En ce premier anniversaire de la canonisation de la Pucelle d'Orléans, il nous fait plaisir de reproduire ici un article de Mgr Henri Debout, article que publiait "L'osservatoire Romano", dans un numéro spécial, article intitulé "Rome a parlé".

"J'en appelle au Papé", s'écriait Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen.

Un tribunal inique l'avait appelée à sa barre. L'accusée, une pauvre jeune fille de 19 ans, entendait coup sur coup, quand ce n'était pas simultanément, les objurations, les menaces et les promesses.

On prétendait la remener au devoir, elle qui ne l'avait jamais abandonné; on lui demandait de se soumettre à l'Eglise que deux sinistres prélats s'arrogeaient le droit exclusif de représenter ici; on lui parlait d'abjuration, terme que l'enfant protestait ne pas comprendre.

Et Jeanne toujours sage, toujours assistée de ses Voix célestes, toujours unie à Notre-Seigneur, déchire le sombre nuage d'obscurités que l'on accumule pour la perdre par un mot fulgurant comme l'éclair: "J'en appelle au Pape!"

Les mandats sans mandat opposent un refus et passent outre.

Par trois fois, Jeanne insiste et répète avec fermeté: "J'en appelle au Pape!"

Huit jours après cette séance scandaleuse, l'innocente victime montait sur le bûcher de Rouen, pour y mourir par l'atroce supplice du feu.

Jeanne alors exale sa prière suprême à la Sainte Trinité, à N. S. Jésus-Christ, à la Vierge Marie, à S. Michel, aux saintes Catherine et Marguerite. Quand les flammes l'environnent, tourbillonnent et étouffent, sa voix expirante implore encore: "Jésus! Jésus! Jésus!"

Le Pape est le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

A l'heure providentielle, le successeur de Pierre entendra le double appel que la suppliciée adressa à Notre-Seigneur et à lui-même.

En 1456, Calixte III revise l'oeuvre de Cauchon et de Winchester.

Les juges infâmes sont condamnés à leur tour, et leur victime déclaré innocente des crimes qu'ils lui ont méchamment imputés.

A Saint-Ouen, au Vieux Marché, on accomplira une cérémonie expiatoire. Là, comme à Orléans, on viendra proclamer l'ignominie des juges, et glorifier Jeanne la Vierge libératrice de la France.

Cette première démarche de la Papauté sera suivie de bien d'autres.

Pie II, qui sucéda Calixte III, semble, d'après de sérieux documents, avoir beaucoup désiré continuer l'oeuvre udiciaire de son prédécesseur. Toujours est-il que dans ses mémoires personnels, on lit cette affirmation au sujet de Jeanne: "Elle était inspirée de l'Esprit divin, au témoignage de ses oeuvres elles-mêmes... et envoyée à ce royaume de France, si souvent secouru du Ciel".

Benoît XIV, élu Souverain Pontife en 1740, dans son remarquable ouvrage sur la canonisation des Saints, a rendu témoignage à la parfaite virginité, à l'esprit de prophétie de Jeanne et laissé percer son étonnement que nul ne se soit encore attaché à étudier l'héroicité des vertus de notre grande Française.

Dans le martyrologe gallican, dès le commencement du XVII siècle, Jeanne figurait parmi les personnages morts en odeur de sainteté. Mais à cette époque, nul n'a songé à s'adresser à Rome pour la glorification de la Libératrice.

En 1869 seulement Mgr Dupanloup prend cette initiative et signe, ainsi que les autres évêques de France, une supplique ayant pour but d'obtenir que la cause de Jeanne d'Arc soit de nouveau examinée par la Curie Roumaine. Pie IX acquiesça et l'évêque d'Orléans commença dans son diocèse le procès canonique en 1874.

Vingt ans plus tard la Congrégation des Rites fut saisie du dossier.

Quand tout fut pesé et mesuré, Léon XIII prononça cette parole mémorable: "Jeanne d'Arc est nôtre" puis il la déclara vénérable.

Le procès apostolique commença donc en 1897 et se trmina par le décdet de béatification.

La cérémonie solennelle eut lieu le dimanche 18 avril 1909 à Saint Pierre de Rome. Pie X, dans son décret, donnait à Jeanne d'Arc le titre de Bienheureuse et autorisait en son honneur l'office des Vierges. Le lendemain de ce grand jour le souverain Pontife félicitait les catholiques de France de combattre sous la bannière de Jeanne d'Arc et dans l'élan de son coeur baisait pieusement le drapeau tricolore.

La Bienheureuse ayant accompli de nouveaux miracles, on reprit pour les examiner des travaux en Cour de Rome. La procédure fut longue; puis la terrible guerre éclata et Pie X mourut de douleur...

A Benoît XV, élu Pape le 3 septembre 1914, la Providence divine ménageait le privilège de prononcer la sentnce suprême dans la cause de Jeanne d'Arc.

On se le rappelle, le Souverain Pontife proclamant le décret qui reconnaissait l'existence des deux nouveaux miracles s'écria: "Nous trouvons si juste que le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme l'amour des Français pour leur Patrie que nous regrettons de n'être Français que de coeur...

...Le Français de coeur est en harmonie avec les Français de naissance pour souhaiter à la France l'accroissement de sa gloire et de son bonheur."

Nous nous imaginons sans peine les sentiments du Pape au moment où il s'apprête à célébrer la cérémonie de canonisation de la douce Vierge de Domremy, de l'héroique Pucelle d'Orléans.

Nous qui avons eu le bonheur d'approcher Benoît XV, de recueillir sur ses lèvres les témoignages de sa paternelle affection pour la France, nous sentons son coeur aimant se dilater. Une incomparable tendresse s'en échappe pour accueillir la nation qui revient vers son père; les bras du Pontife s'étendent pour bénit la Fille ainée de l'Eglise.

A cette France à jamais privilégiée Benoît XV donne aujourd'hui une patronne comme nul ... du monde n'en possède: une sainte qui gagna le Ciel en sauvant jadis sa patrie par ses victoires ses souffrances et sa mort.

Que notre nouvelle Protectrice montre son crédit céleste en sauvant définitivement son peuple de nombreux dangers qui le menacent.

Aujourd'hui le Pape répond: "Sainte Jeanne de France, je vous appelle au secours de votre patrie et de l'univers catholique.'

Rome a parlé! Ayons confiance! L'oeuvre de Dieu s'accomplira.—*LAction Catholique.*

AU PEUPLE AMERICAIN

Avant de quitter le sol américain, M. Viviani a adressé aux Américains cet éloquent message:

"J'aurai quitté depuis quelque heures le noble pays qui vient une seconde fois de m'offrir une délicieuse hospitalité quand arrivera ce message, qui lui portera ma reconnaissance et l'émotion de son adieu. Je remercie, par avance la presse, qui m'a été si bienveillante, de vouloir bien, par sa puissance, prolonger jusqu'au fon de l'Amérique l'écho de ma voix. Citoyen depuis peu de la grande ville de New-York, devenu par cette somptuosité démocratique l'un de vos concitoyens, je chéris doublement le grand pays que je vais quitter.

"Ma seconde visite aux Etats-Unis a laissé dans mon coeur et dans ma raison la certitude entre les deux républiques d'une intangible amitié. Après une période où la pensée de l'Amérique et de la France, tout en restant unies, ne s'étaient pas rencontrées, des paroles ont été prononcées qui ont jailli de notre loyauté commune et de nos communs sentiments. Il faut continuer. Entre les peuples comme entre les hommes, ce qu'il y a de plus rédoutable, c'est le silence, qui engendre les malentendus. L'échange des vues et des idées entre ceux dont les bonnes intntions sont sûres est toujours une voie ouverte à la conciliation.

"Venu ici pour m'informer et pour informer, j'ai dû parler et entendre et dans ces difficiles moments où l'Amérique, avec une administration nouvelle élabore une politique dont elle ne doit compte qu'à elle-même, j'ai essayé de m'exprimer au nom de ma patrie, grande et fière, victorieuse et meurrie. Vous la connaissez trop pour que j'aie à la défendre. Déjà vos fils, qui ont seuls qualité sur votre sol pour parler avec autorité, ont marqué, par des manifestations grandioses, leur attachement à mon pays. Vous savez qu'il n'est pas impérialiste, qu'il ne rêve d'aucune domination, d'aucunes conquêtes, d'aucune gloire nouvelle, si ce nest celle, après après avoir relevé ses ruines et continué dans ce sens son magnifique effort, de participer avec toutes les nations libres à la régénération du monde. Rien n'est plus souhaitable, après les furies à peine apaisées de cette guerre atroce, qui fût imposée par la force au droit, que le retour de la paix générale dans les esprits et dans les coeurs. Ce n'est pas nous qui y ferons obstacle. Mais la réconciliation humaine ne dépend pas que de nous, elle dépend aussi de ceux qui doivent lui donner un premier gage en satisfaisant la justice.

"An nom de la France qui ne demande que cette justice, qui est prête dans la paix comme dans la guerre, à remplir vis-à-vis des autres toutes ses obligations, je salue une dernière fois l'Amérique toute l'Amérique, une et indivisible, pour la tendre virilité qu'elle a manfestée à mon pays, comme la France est une et indivisible la gratitude quelle gardera éternellement à votre patrie. En saluant les Américains, je ne veux pas oublier mes compatriotes, qui continueront à être respectueux des lois, à mériter l'hospitalité qui leur est offerte, à donner l'exemple du labeur et de la diginité, et je tends devant tous la main au chef éminent de la colonie française, le grand ambassadeur Jusserand. Je prie M. Hughes, qui vient de montrer que la puissance du juriste accroît toujours la force diplomate, de recevoir mes remerciement de son cordial et loyal accueil... Je ne puis, en terminant, mieux dire que n'a dit votre président, digne du grand peuple dont il est sorti, lorsqu'il a invoqué le "pacte de conscience". En effet, la conscience américaine et la conscience française sont faites d'un airain pur, sur lequel la main de l'Histoire peut écrire la grandeur des amitiés éternelles."

—René Viviani.

AU MEXIQUE

Le Gouvernement Obregon est hostile à l'Eglise Catholique

Washington, 16.—La situation précaire dans laquelle se trouve l'église catholique au Nexique est démontrée par des rapports qui nous arrivent de Mexico rapports qui jettent de la lumière sur l'attitude aggressive du gouvernement actuel et l'application possible de l'article 26 de la constitution mexicaine, et article pourvoit à la confiscation des biens ecclésiastiques et l'Eglise, d'après cet article, ne peut posséder ni administrer aucun propriété.

On se demande actuellement dans les cercles officiels si cet article aura un effet rétroactif. A ce point de vue les biens ecclésiastiques et les champs pétrolifères sont placés dans la même catégorie. Jusqu'ici le gouvernement mexicain n'a donné aucune réponse satisfaisante, dans un cas comme dans l'autre. Tant qu'une telle réponse n'aura pas été donnée, les Etats-Unis ne reconnaîtront pas le gouvernement du Mexique.

On peut juger de l'attitude du gouvernement mexicain envers l'Eglise catholique par certains incidents. Les prêtres de l'église St-François, sur la rue San Francisco, l'église la plus importante de la capitale après la cathédrale, ont été expulsés de leur résidence et on leur a enlevé tous leurs effets personnels. Cet acte d'hostilité de la part des autorités n'est pas en rapport avec le principe qui fait le sujet de la controverse entre l'Eglise et l'Etat car la propriété dont il est question était propriété privée. Des dépêches de Mexico disent que le gouvernement veut s'emparer de l'Eglise St-François pour en faire un musée commercial. Ces nouvelles ne sont cependant pas confirmées.

On sait aussi que le gouvernement a l'intention de s'emparer des propriétés connues sous le nom de "La Piedad" appartenant à un ordre religieux et qui sont évaluées à plusieurs millions de pesas. Le cas a été soumis à la Cour Suprême du Mexique qui a déclaré que le gouvernement a le pouvoir de s'emparer de ces propriétés.

On peut donc conclure qu'en dépit des assurances réitérées de la part du gouvernement que l'Eglise ne serait pas molestée, lattitude du gouvernement d'Obregon est ouvertement hostile à l'Eglise catholique. L'hostilité d'Obregon lui même apparaît clairement en pensant à la remarque quil fit lorsqu'il apprit l'attentat anarchiste contre le palais archiépiscopal. Il a dit que l'Archevêque avait provoqué cet acte par ses activités politiques en dénonçant les radicaux et les bolchevistes.

La question la plus importante est celle de l'application de la nouvelle constitution. L'article 26 pourrait bien être le roc où échouera le gouvernement d'Obregon.

Les Catholiques sont attaqués

Mexico 16.—Une dépêche reçue ici, ce matin, nous apprend que des troubles religieux-politiques ont éclaté de l'Etat de Michoacan.

Le combat a commencé lorsqu'une démonstration catholique fut attaquée par des socialistes et un détachement de police commandé par le chef lui-même.

La dépêche ajoute qu'environ 50 personnes ont été tuées et que le nombre des blessés est très grand.

Une charge violente contre l'Alliance Anglo-Japonaise

Londres, 7.—Le "Weekly Spectator" d'aujourd'hui déclare que les Dominions ne tolèreront pas la conclusion d'une alliance anglo-japonaise dirigée contre les Etats-Unis. L'organe s'applique ensuite à prouver que l'alliance en question n'a jamais été et ne sera jamais une arme contre l'Amérique.

"Pas un Anglais continue l'organe, n'est assez insensé pour désirer la ruine de l'Empire. Hors, ce serait le résultat inévitable d'une guerre contre les Etats-Unis, engagée à l'appui du Japon. Dès l'exposition d'une telle guerre, les liens qui nous relient à nos Dominions, seraient rompus.

"Voici ce que l'Australie et la Nouvelle-Zélande nous répondraient s'il leur était demandé de prendre fait et cause dans une guerre entre les Etats-Unis et le Japon.

"Si la pauvre vieille mère-patrie est devenue folle, que pouvons-nous y faire Nous regrettons que les choses en soient là mais nous croyons de notre devoir de prendre à nous seuls la direction de nos affaires. Aider les Japonais à prendre San Francisco, grand Dieu, à quoi penser-vous là?

"Le Canada serait aussi véhément dans sa réprobation et n'hésiterait pas à se ranger avec l'Amérique. Ainsi agirait le Sud Africain, et ce ne serait pas tout, car une fois que la population anglaise aurait réalisé la folie de son gouvernement 99 p.c. de la nation se lèverait pour le lapider."

Le "Spectator" conclue par les deux suggestions suivantes: en premier lieu, faire connaître nettement au peuple américain et à la population de l'Empire qu'il n'y aura pas renouvellement de l'alliance japonaise bien que le Royaume-Uni consentira à entretenir une étroite amitié pour le Japon: en second lieu, laisser à l'Amérique pleine latitude de devenir la reine du Pacifique, à la condition que la suprmatie anglaise soit reconnue sur l'Atlantique.

UNE LECON DONNEE PAR DES FILOUS

Gênes, talie, 16.—Le chef de police de Gênes a reçu une lettre portant cette signature: "L'Association des pickpockets opérant dans les tramways". Cette lettre dit que les personnes qui se font enlever leurs porte-monnaies ont la "malhonnêteté" de déclarer invariablement aux agents de police qu'elles ont perdu beaucoup plus qu'elles ne possédaient. Ainsi, l'association des pickpockets rappelle qu'un homme avait prétendu s'être fait voler 2,500 lires, alors qu'il n'en avait réellement perdu que 50. Elle rappelle aussi qu'un autre homme s'est plaint de la perte de 1,800 lires, alors que son porte-monnaie n'en contenait pas 200.

La lettre de l'association des pickpockets opérant dans les tramways dit que de telles exagérations auront probablement un malheureux résultat et qu'elles tendront les relations d'amitié qui existent chez les filous. Quand un membre de l'association rapporte quelques centaines de lires et que sa victime prétend en avoir perdu des milliers, il est soupçonné par ses collègues d'avoir gardé la différence.

La lettre de l'association se termine par une phrase qui comporte une leçon. Cette phrase se lit ainsi: "Les prétndus honnêtes gens devraient être plus délicats."

LA PROTECTION INDUSTRIELLE EN ANGLETERRE

Londres, 16.—Après trois jours de débat sur le bill des industries, durant lequel la mesure fut vivement critiquée, le gouvernement a, hier soir, à l'aide du bâillon, rejeté les amendements hostiles et fait passer la première résolution, établissant la protection pour les principales industries, par un scrutin de 236 voix contre 72.

Durant le débat sur la deuxième résolution contre le "dumping" lord Robert Cecil a dit que la première résolution n'était que bête, mais que la deuxième était pernicieuse.

Le but principal du bill qui est maintenant devant la Chambre des Communes Anglaises, est la protection des industries britanniques contre la concurrence allemande. La France ayant récemment augmenté ses droits sur nombre d'articles importés et ses manufacturiers ayant fait des représentations sur le danger que couraie leurs produits, le gouvernement britannique a réalisé l'importance du danger provenant du commerce allemand.

Le gouvernement anglais essayait, il y a un an, de faire passer une mesure "anti-dumping' au parlement, mais échoua. Le bill actuel est une alternative et comprend deux parties. On prélève un droit de 33 et un tiers pour cent sur un nombre spécipé d'articles pour la protection des principales industries jugées essentielles pour la direction de la guerre, spécialement les instruments scientifiques et le sproduits chimiques.

La partie 2 applique le même tarif à la discrétion du Board of Trade à tous les articles vendus en Grande-Bretagne en bas du prix de production à l'étranger et en raison du change, en bas des prix auquels les mêmes marchandises peuvent être fabriquées avec profits à l'intérieur.

Les statistiques officielles démontrent que les importations britanniques de l'Allemagne ont augmenté d'environ 20 pour cent dans le dernier trimestre de 1920 sur le trimestre précédent. La plus grande augmentation a été accusée dans les teintures dont l'importation a augmenté de 1,000,000 à 3,000,000 de livres sterling. D'autres produits ont enregistré une importation double et triple. L'importation du sucre a augmenté de 20 fois.

CELLES QUI RECLAMENT TOUJOURS

Nous connaissons toutes des femmes qui, avec un coeur excellent, un esprit large et la plus généreuse bonne volonté sont en conflit perpétuel, a peu près avec tout le monde. On les dirait sans cesse, dressées sur la défensive, sinon prêtes à l'attaque et leurs paroles leur expression, leurs attitudes semblent exprimer une perpétuelle défiance. A chaque instant, un mot revient sur leurs lèvres: "C'est mon droit!" et elles sont sincèrement persuadées que l'univers entier est ligué pour porter à ce droit de continuelles atteintes.

A les croire, les voisins n'ont pas d'autre souci que celui de troubler leur repos en faisant du bruit aux heures les plus intempestives... les fournisseurs se concertent pour exécuter de travers les commandes qu'elles leur ont passées et livrer ces commandes justes à l'instant le plus inopportun... les amis semblent prendre plaisir à organiser leurs réunions aux jours précis où elles ne peuvent s'y rendre. En voyage, leurs compagnons de route seront, sans faute, de ces gens qui ouvrent les fenêtres quand on souhaite les voir fermées ou qui les ferment quand on les désire ouvertes. A l'hôtel la place qu'on donne à ces éternelles sacrifiées est justement celles qu'elles n'auraient pas voulues. Et ce sont sans cesse des plaintes, des réclamations.

Cet état, un peu ridicule, n'est pas seulement ridicule. Telle femme qui est bonne, et de celles dont on peut dire "qu'elles ne feraient pas de mal à une mouche" n'hésite pas à attirer reproches, réprimandes, parfois révocation et perte d'emploi, sur la tête de ceux qui, volontairement ou involontairement lui paraissent avoir lésé ses fameux droits. Et elle est très surprise, sinon fort indignée quand on lui fait remarquer à quel point elle rend la vie difficile à autrui, faute d'un peu de tolérance, faute de songer qu'autrui à autre chose à faire que de songer uniquement à elle et à ce qu'elle croit qui lui est dû.

"Je ne demande rien que je n'aie le droit de demander" a-t-elle coutume de dire. Strictement parlant, c'est vrai en général, mais revendiquer son droit strict est-il le devoir des particuliers comme celui des nations, et n'est-on pas meilleur, parfois, d'abandonner quelque chose de ce à quoi on peut prétendre?

Certes, tout ce qui lèse la justice est irritant, pénible, nous en souffrons réellement—surtout lorsque nous en sommes, personnellement, les victimes. Mais pouvons-nous toujours affirmer que la justice a été lésée à notre détriment? Examinons-nous avec le même soin les droits du prochain et les nôtres?

La dame qui nous a bousculé dans la foule n'avait-elle pas senti elle-même une pression irrésistible? Ne nous est-il jamais arrivé de réveiller nos voisins, ou de monter avant notre tour en tramway? Qu'il y ait parfois, souvent, beaucoup d'égoïsme, un peu de mauvaise foi dans la façon dont on agit vis-à-vis de nous, c'est possible. Mais rien ne nous autorise à croire que cet égoïsme, cette mauvaise foi soient la règle.

Nous serions moins exigeantes, nous réclamerions "nos droits" avec moins d'âpreté si nous songions davantage aux "droits" du voisin, et si nous nous montrions d'autant plus scrupuleuses qu'il s'agit d'autres intérêts que les nôtres.

Dautres raisons nous commandent la tolérance. En "grognant", en "revendiquant", en réclamant à tout propos, on se rend proprement insupportable, on agit exactement comme le ferait une personne égoïste, dépourvue de douceur, de temperament atrabilaire, dotée de ce qu'on nomme—assez injustement un caractère de chien. Il est très facile d'avoir bon caractère quand tout marche au gré de nos désirs—éventualité assez rare! Voulez-vous réfléchir si un caractère accommodant, une bienveillance indulgente, ne sont pas la plus exacte expression de la bonté?

INTELLIGENCE DU CHEVAL

Ceux qui ont étudié de près les chevaux ont pu constater leur intelligence, intelligence beaucoup plus grande encore qu'on ne el peut supposer. Le véridique petit fait suivant en fait foi.

Un pauvre cheva de fiacre, nommé Bulo, était tellement surmené de travail et si maltraité par son cocher, que, las de souffrir, il résolut de mourir.

Il essaya tout d'abord de se briser la tête contre les murs et les voitures qu'il rencontrait. N'y ayant pas réussi, il essaya d'un autre moyen: il refusa de manger. Toute nourriture fut par lui obstinément refusée.

La pensée de la pauvre bête fut soupçonnée par son cocher, qui en fit part au maître loueur, lequel n'était pas un méchant homme. Il se nommait Nantua.

Nantua voulut étudier le cas lui-même. Il offrit un soir au malheureux cheval un picotin d'avoine, une gerbe de foin, un morceau de pain blanc. L'animal lança un regard à son maître, un regard à ce festin tentateur, puis, détournant la tête, la laissa tomber entre ses jambes, feignant de dormir.

— Ce cheval mintéresse, dit-il au cocher, je ne veux pas qu'il meure. Ne l'attelez plus, laissez-le à l'écurie. Quand il verra qu'il n'est plus condamné à travailler, il mangera.

— Cela se peut, répondit le cocher, mais ce système-là nous ruinera: tous vos autres chevaux, qui ne sont pas bêtes, comprendront l'affaire, et ils refuseron l'avoine pou vivre de leurs rentes, comme Bulo.

Ce raisonnement parut judicieux au loueur. Il sa'visa d'un autre expédient.

Il conduisit de nuit le pauvre Bulo, très affaibli, à une ferme des environs de Paris, qui s'élevait au milieu d'un pré semé d'herbes grasses, et il le mit au vert.

l'aube, Bulo ne vit autour de lui que le calme et la solitude. Aucun cocher, aucun palefrenier n'apparurent à l'horizon. Seul, de la ferme Bulo, rassuré, se mit Nantua fumait sa pipe à la porte à tondre 'herbe: son appétit, engourdi par une longue abstinence, se réveilla, et le pré fut consciencieusement fauché.

M. Nantua était ravi du succès de son stratagème.

Le pauvre cheval reprit ses forces en quelques jours, et un matin on assista à ce specatcle étonnant: Bulo vint se placer de lui-même entre les deux limons d'une charrette qui semblait attendre un cheval pour transporter au marché des corbeilles de fruits et de légumes. En langage de cheval, cela signifiait:

— Je me révoltais contre un labeur écrasant, j'accepte un travail raisonnable.

La muette proposition du cheval fut acceptée par Nantua, et jamais existence de cheval ne fut plus heureuse que celle de Bulo.

Pendant la guerre, un autre cheval a donné une preuve d'intelligence analogue.

La pauvre bête ne pouvait se faire à la terrible existence du front. L'éclatement des obus la terrifiait. A la suite dune blessure légère produite par un petit éclat reçu à une jambe, le cheval se mit à boiter. On le ramena à l'arrière, on le soigna, on le laissa au vert, et quand la blessure fut bien guérie, et qu'on vit qu'il ne boitait plus, on le fit retourner en première ligne. Presque immédiatement, il se remit à boiter. On pensa qu'il était mal guéri, et de nouveau on le dirigea vers l'arrière. A la surprise générale, sitôt qu'l se vit dans une région calme, il cessa de boiter. Il s'était évidemment fait ce raisonnement:

— Puisque lorsque je boite on me ramène à l'arrière, il me faut boiter pour y rester.

Et il boitait consciencieusement; mais comme il négligeait de continuer sa feinte quand il se trouvait à l'arrière, on découvrit sa ruse. On recommença plusieurs fois l'expérience, qui amena chaque fois les mêmes résultats. Il fallut se résigner à le laisser très loin du front, et les poilus lui décernèrent en choeur le nom de "l'Embusqué", qui lui resta.

La France Consacrera des Milliards à la Reconstruction

Paris, 14.—M. Loucheur, ministre de régions dévastées, a déclaré aux correspondants de journaux étrangers hier que le colonel George W. Gothals, ancien gouverneur de la zône du canal de Panama, avait été invité à venir en France, pour examiner les régions dévastées et donner son avis sur l'accomplissement du travail de la reconstruction. Le colonel Goethals, dit M. Loucheur, s'est dit consentant à accepter l'invitation.

M. Loucheur a dit que quelque chose comme cent milliards de francs seraient dépensés dans ces régions, en plus des vingt-sept milliards qui ont déjà été dépensés dans ce but, les dépenses seront faites au taux d'environ onze milliards de francs par année.

La France, dit le ministre, sera obligé de fournir de vingt-cinq à trente milliards de francs pour la reconstruction seulement, en plus de sa part de réparations allemandes, suivant les chiffres de la Commission des réparations.

Juste avant la conférence de Londres, le Dr Simons, ministre des Affaires Etrangères, a offert au nom de l'Allemagne de fournir vingt-cinq mille maisons, a déclaré M. Loucheur.

Nous allons demander à l'Allemagne de les livrer.

"Mais l'offre de main d'oeuvre allemande présente de grandes complications et est entièrement impraticable dans les régions où la populations fournissent le nombre".

"Les douze milliards de marks-or en débentures que l'Allemagne a consenti à émettre, vont dans l'opinion de M. Loucheur, être immédiatement disponibles comme garantie internationale, et faciliteront grandement le change international.

"La monnaie internationale, dit-il, est une chimère. Cette monnaie serait vite absorbée par les pays qui jouissent d'une balance de commerce favorable, mais des titres internationaux, tels que ceux qui sont rendus possibles par des débentures-or allemandes, dont l'intérêt est assuré par la Commission de contrôle auraient les mêmes effets que la monnaie internationale.

"Aucun marché dans le monde, en ce moment ne pourraient absorber les douze milliards de marks or comme emprunt, mais ces titres internationaux, basés sur une taxe de 5 pour cent sur les exportations allemandes, peuvent être utilisés sur tous les marchés du monde. La Commission des réparations travaille maintenant à la forme des débentures que l'Allemagne doit émettre et informera Berlin sur le sujet dans quelques jours.

LE BLE CANADIEN PENETRE EN ABONDANCE AUX ETATS-UNIS

Duluth, Minn., 16.—Le autorités douanières d'ici déclarent que les exportateurs de blé canadiens se hâtent d'expédier aux Etats-Unis par voie de Duluth et de Ranier leurs dernières exportations, en prévision de la ratification du bill tarifaire d'urgence par le président Harding.

Environ 816,000 de boisseaux de blé canadien ont été expédiés aux Etats-Unis par ce district le mois dernier. En temps ordinaire, les exportations varient entre 500,000 et 3,000,000 de boisseaux par saison. Depuis le 1er septembre 1920, date de l'ouverture de la saison, 9,863,922 boisseaux ont été exportés aux Etats-Unis.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a l'intention de faire et construira et fera et construira un canal d'égoût souterrain sur la rue Eugénie, de l'égoût actuel jusqu'à la Rivière la Seine (375 pieds) au coût approximatif de $1,131.25.

Dans le cas où cette amélioration locale sera faite la Ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement (sur les propriétés faisant front sur les deux côtés de la rue où l'ouvrage sera fait) une taxe uniforme de frontage suffisante pour éteindre la dette dans l'espace de trente ans; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent (6%) par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Il sera prélevé sur les propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où le dit égoût sera construit, une somme de $4.00 par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, et à cette somme le coût de chaque connexion qui sera construite sera ajouté, le tout payable en trente ans avec intérêt calculé tel que sus-dit.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le travail et à prélever les taxes spéciales de frontage ci-haut mentionnées.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier.

St-Boniface, Man.
le 17 mai, 1921.

Votre service téléphonique

ET LE

Relèvement de tarif proposé

Le fonctionnement du système téléphonique rural, dans la province, n'a donné que des déficits au cours des dix dernières années.

En l'année 1918, le déficit fut de..............................$170,728.99
En l'année 1919, le déficit fut de..............................$224,194.26
En l'année 1920, le déficit fut de..............................$351,193.96

Pour l'année 1921, le déficit sera encore plus grand parce que chaque appareil téléphonique additionnel installé coûte au département $23.00 de plus par année que le loyer actuellement chargé.

En raison de la demande et de la nécessité de donner un service, le système téléphonique a été installé partout dans la province. Cette demande continue chaque année.

Il y a dans la province des milliers de fermiers qui sont anxieux d'avoir un service téléphonique, qui sont prêts à payer un prix raisonnable pour ce service téléphonique parce qu'ils comprennent que souvent un appel téléphonique épargne plus que le coût du loyer d'une année.

Le tarif proposé peut paraître élevé, mais il s'impose en raison du fait qu'il n'a subi aucun relèvement depuis 1912. Au cours des dernières années, les autres systèmes téléphoniques au Canada ont eu une, deux ou trois augmentations; cependant ils opèrent encore à perte.

Depuis qu'il est question d'une augmentation de tarif, on a reçu des protestations à l'effet que notre système a dû perdre de l'argent par suite d'une mauvaise administration.

On dit que les employés n'ont pas donné une pleine journée de travail pour une pleine journée de salaire. Si cela est vrai, c'est une situation qui aura bientôt disparu et qui ne se répètera pas dans l'avenir.

Chaque abonné est partiellement propriétaire du système. Coopérez avec le Département pour améliorer le système et en faire le meilleur du pays. Il est du devoir de tout abonné de notifier le fonctionnaire le plus près ou le bureau chef de tout ce qui peut nuire au système. Ne discutez pas ces questions-là avec vos voisins. Dites-nous ce qui va mal et nous y mettrons ordre.

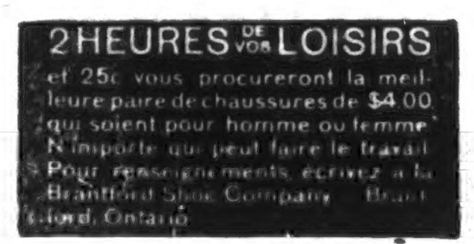
Les employés du département du téléphone sont capables et anxieux de travailler à améliorer le système. Ils seront certainement blessés de tout ce qui peut nuire au département, car ils comprennent que de son succès dépend le leur.

Prenez l'habitude de critiquer le service au moment où vous voyez quelque chose qui va mal.

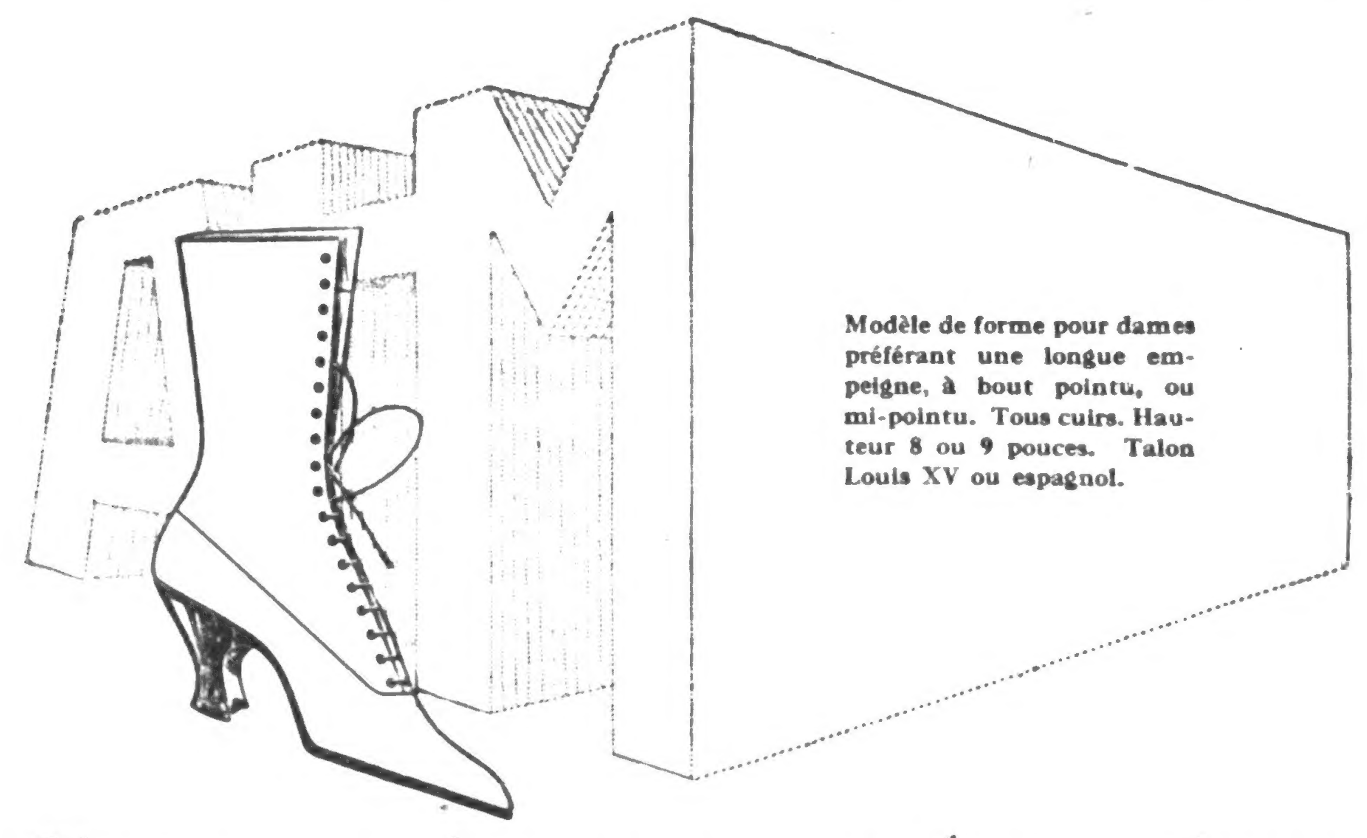
Surveillez nos Progrès

MANITOBA GOVERNMENT TELEPHONES









Chaussures luxueuses et économiques

LE modèle reproduit est le préféré des dames aimant à pratiquer l'exquise élégance, sans lui sacrifier ni le confort ni la durée.

Ce type est à talon Louis XV, à longue empeigne et à bout mi-pointu. Pour les dames qui préfèrent un genre plus populaire, il existe un modèle semblable, mais à talon Espagnol (plus haut et plus délicat) et à bout un peu moins large. En le demandant chez votre fournisseur, vous aurez un article luxueux sans verser dans l'extravagance.

Ces chaussures existent en veau noir ou tan et en chevreau.

Pour de plus amples renseignements concernant la valeur des styles, voir notre livret intitulé "De l'achat des chaussures." Expédié franco, sur demande, dans toutes les parties du Canada. S'adresser au siège social de notre compagnie à Montreal.

AMES HOLDEN McCREADY
LIMITED

"Cordonniers de la nation"

ST. JOHN MONTREAL TORONTO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER

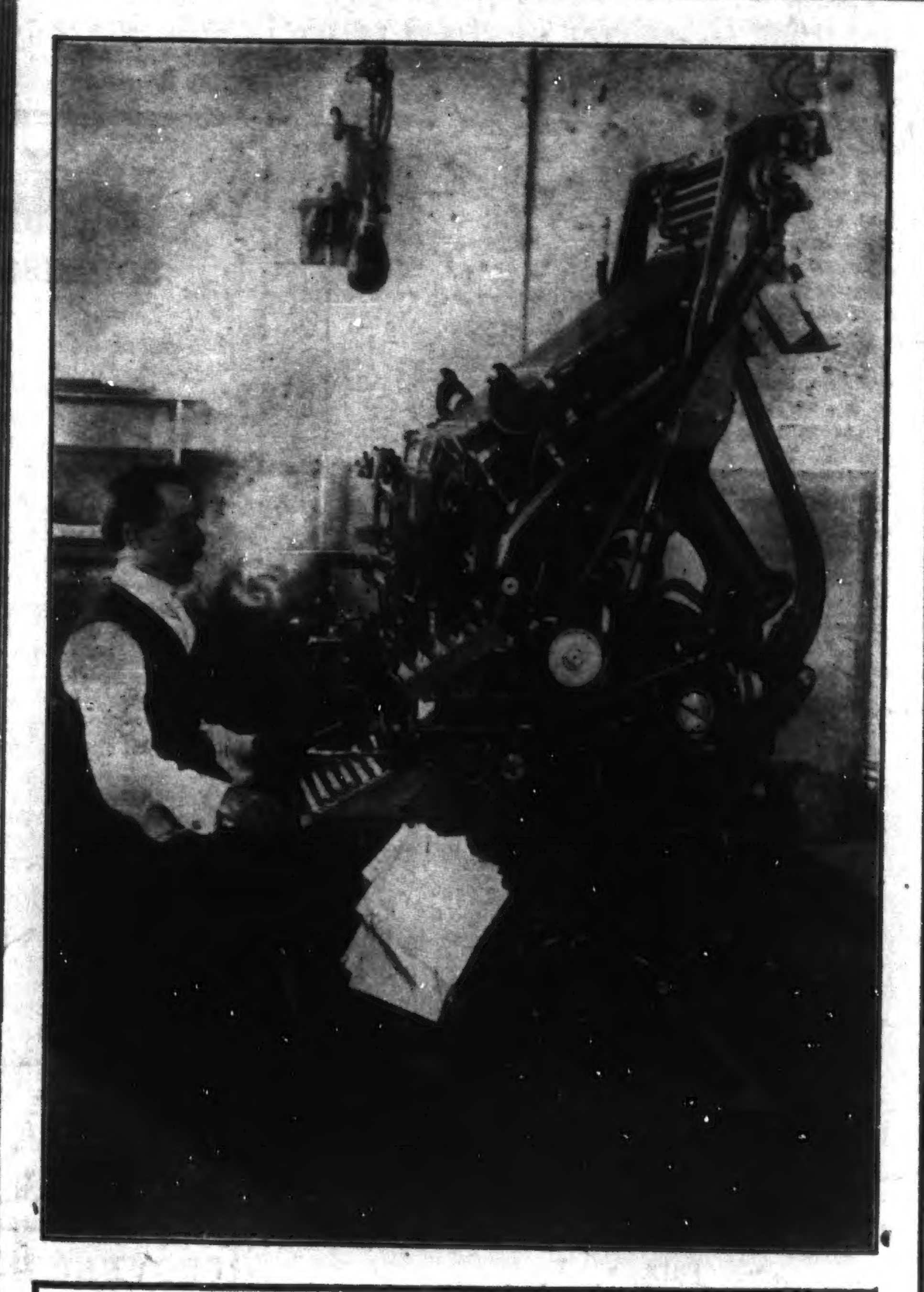
Exigez cette marque sous la semelle—



—de toute chaussure que vous achetez

(41)

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE



L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

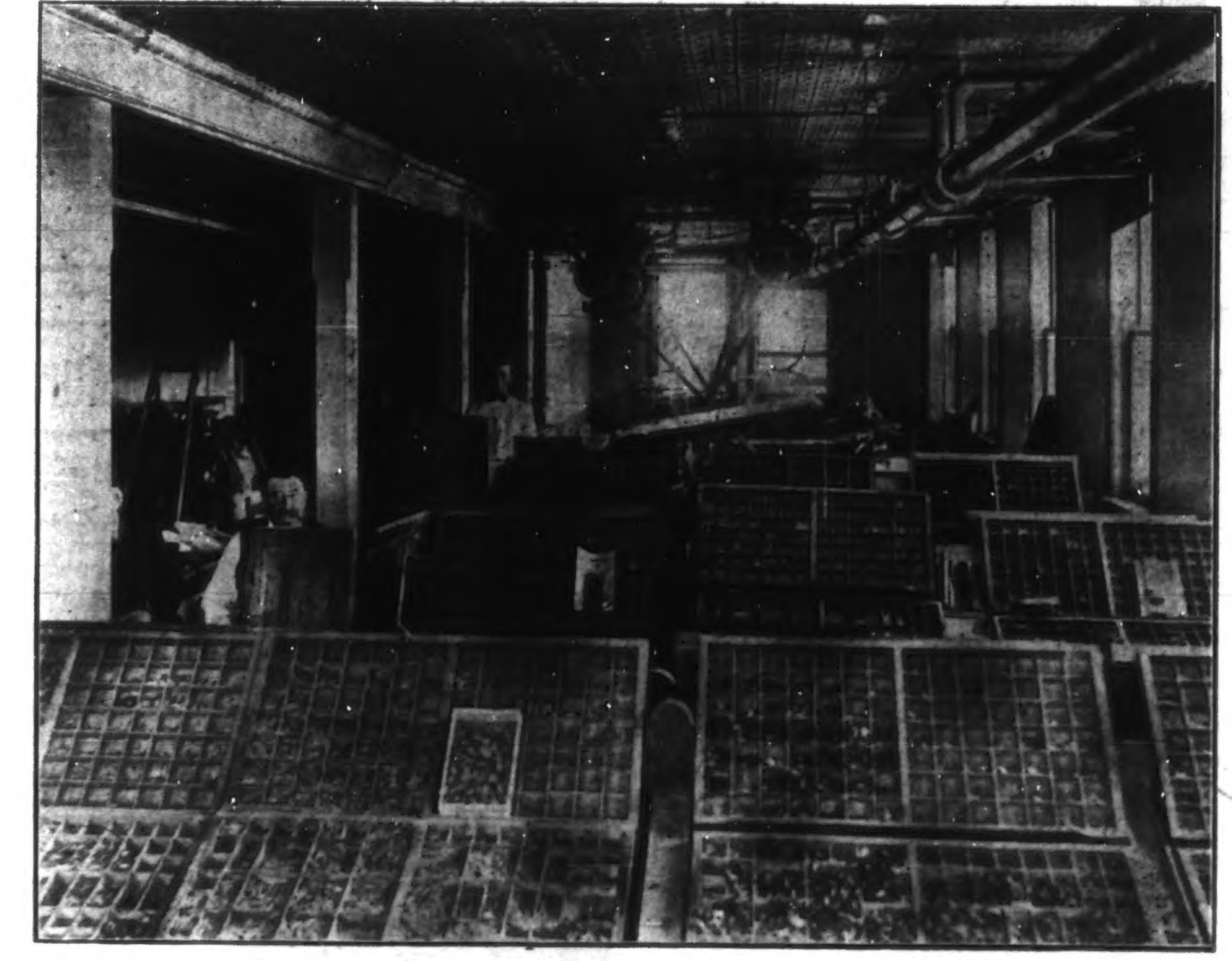
Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE



Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

42 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

GRANDE TOURNEE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Sous les auspices de la Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans Français, une troupe dramatique sous la direction M. Maurice Goulet notre acteur bien connu, donnera des représentations dans les centres français de la province de Manitoba visités l'année dernière par la troupe de la Liberté.

La question des détails sera soumise et discutée à la prochaine réunion de la Ligue des Dames Auxiliaires. Un itinéraire détaillé, ainsi que les noms des artistes seront donnés la semaine prochaine.

AU COLLEGE

Le lundi 9 mai, les élèves du cours classique du Collège redonnaient, sur la demande de plusieurs, la dernière séance offerte à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. Devant un auditoire considérable où l'on remarquait aux côtés du Révérend Père Recteur, Mgr A. A. Cherrier, Vice-Chancelier de l'Université, nos jeunes acteurs jouèrent leur rôle avec un aplomb et un entrain qui firent plus d'une fois éclater les applaudissements; le silence parfait qui se soutint durant quatre longs actes fut tout à leur honneur; il prouva qu'ils rendaient d'une façon captivante une pièce qui, par ailleurs, exigeait une forte tension d'esprit par le sérieux continu du ton. la mâle et sévère vigueur du style, l'élévation des sentiments et la prédominance marquée de l'intelligence sur le spectacle sensible. L'orchestre sous la direction de M. Gens nous servit un régal. Le choeur de Gounod ne put être répété à cause de l'absence de nombreux universitaires. Somme toute, ce fut un véritable succès; et la reprise de la "Revanche de Jeanne d'Arc" dans une si grande salle prouve clairement qu'il existe à St-Boniface, et autour, un nombreux élément capable de goûter les spectacles les plus sérieux et les plus élevés.

* * *

Le même soir, immédiatement après le 3e acte de la "Revanche de Jeanne d'Arc" on procéda au tirage au sort d'une superbe montre en or qui était en loterie depuis quelques mois. Mgr Cherrier eut lui-même la bonté d'ouvrir le coffret contenant la montre et de proclamer l'heure qu'elle marquait. Melle Maria Desautels de Letellier eut le bonheur d'avoir son nom inscrit sur le billet qui portait l'heure correspondante à celle que marquait la montre. Nos sincères félicitations à l'heureuse gagnante.

Quelques jours auparavant on avait également tiré au profit de la récréation un magnifique gant de balle-au-camp, qui échut en partage à M. J. Tjaden, élève du Collège. En même temps le R. P. Directeur de la récréation des grands présenta comme souvenir à chacun des joueurs de sa vaillante équipe de gouret Senior, de splendides oriflammes aux couleurs du Collège, marquées au nom de chacun de nos jeunes athlètes: L. Collins, A. Baril, C. Muller, J. Trohak, G. Roy, B. Lanctôt, C. Proulx, E. Préfontaine et A. G. Parent.

—Testis.

TOURNEE DRAMATIQUE

Du Cercle Provencher de l'A. C. J. C.

Mardi matin, 10 mai, les membres du cercle, collégiens en vacances, mirent en exécution le plan dressé depuis plus de trois semaines: jouer au propre nom du cercle "La revanche de Jeanne d'Arc" qu'ils avaient déjà rendue deux fois en qualités d'élèves du Collège. Cette fois, on allait à l'extérieur: St-Pierre-Jolys et Letellier. Les automobiles démarrèrent bientôt joyeusement, quoique le ciel fût plutôt incertain. On eut à porter le deuil de deux pneus dès avant St-Pierre, mais il fallait se rendre, et l'on se rendit. L'Union Canadienne de l'endroit avait tout organisé d'avance, et elle nous reçut avec une cordialité qui nous laissera longtemps en dette envers elle. Comme bien l'on pense, ce fut la même chose au presbytère chez M. Chamberland, et au collège des FF. Maristes. Partout l'accueil le plus délicat et le plus chaleureux; et ici nous tenons à remercier spécialement les familles charitables qui ont hébergé nos acteurs. La première soirée réunit un nombreux et distingué auditoire; l'attention soutenue, qui accueillit le jeu de nos jeunes, demeure la meilleure preuve de leur talent. Malgré la pluie, le second soir réunit un auditoire d'une égale importance et le succès ne fut pas inférieur. M. Chamberland voulut bien clôturer la séance par quelques bonnes paroles à l'adresse de nos jeunes, dont nous le remercions de tout coeur.

Le lendemain midi, malgré la pluie encore, nous disions adieu à St-Pierre et nous nous dirigions à petite vitesse vers Letellier. En dépit de pannes fréquentes, nous tînmes bon, et, comme toujours, en fûmes récompensés. Nous approchions à peine de Ste-Elisabeth que déjà les chemins nous permettaient de faire du 25: c'était le salut. La réception que nous fit Letellier fut en tout semblable à celle de St-Pierre: ce n'est pas peu dire. Le Cercle local de l'A. C. J. C. nous accueillit en frères que l'on gâte un peu; M. le Curé Jutras nous gâta encore plus, si possible; et les dignes familles qui nous reçurent ne voulurent être surpassées ni par l'un ni par l'autre; ce fut trop de bonté. Malgré la fatigue de nos acteurs, le drame fut rendu comme aux meilleurs jours; la salle était comble et très sympathique. Après le 4e acte, M. le Curé Jutras eut la bonté de nous adresser quelques bonnes paroles, et l'on chanta O Canada. Immédiatement après, dans la salle même, les Dames de Ste-Anne nous invitèrent à un délicat goûter; nous lui fîmes copieusement honneur, puis M. E. Préfontaine, au nom de ses camarades remplit le devoir bien doux de remercier ces charitables dames ainsi que nos frères de l'A. C. J. C. qui nous ont si bien reçus.

—Testis.

CORRESPONDANCE

Altona, Man.
le 9 mai 1921.

Le Manitoba,
St-Boniface.

Je désirerais de temps en temps de vous donner quelques notes sur notre localité. Monsieur le Rédacteur ce n'est pas tous les jours que quelqu'un vous écrit vous donnant quelques nouvelles sur notre petite ville florissante et progressive. Altona je dois vous dire va de l'avant.

Depuis 3 ans il s'est construit 35 maisons parmi lesquelles je dois cité même des résidences qui peuvent être comparées a celles de Winnipeg et St-Boniface. Comme Chicago: le lendemain du feu l'on rebâttit.

Les Mennonites dominent ici en ce qui regarde la majorité mais nous sommes à nous attiré les nationaux d'autres langues. Tel que nous avons ici la famille Skrigley, madame étant une Canadienne-française qui a été élèvé a Saint-Boniface.

Nous avons ici pour les affaires trois magasins, un magasin de ferrailleries. Un très bon hôtel, tenue par Madame Sudden; 3 cours à bois de construction; 2 banques, celle de Montréal et l'autre d'Hamilton; un notaire, un docteur et un restaurateur chinois. Les entrepôts de machines agricoles, etc., ne manque pas ils sont bien représentés. Nous sommes ici 4 familles de catholiques mais nous sommes si isolé qu'il ne nous est pas praticable de pouvoir bien remplir nos devoirs spirituelles.

Il ne manque pas d'ouvrage ici pour le present pour les constructeurs bâtises. Un bon boulanger et pâtissier, ainsi qu'un bon barbier trouveraient avec petit capital à s'instaler au millieu de nous. Car nous devons faire venir notre pain de Winnipeg.

Altona a une population d'environs 750 âmes et c'est un réseau de la vallée de la Rivière-Rouge dont aucun peut questioner son juste titre pour la richesse de son sol.

Bien à vous,
Auguste Dereume.

Sa Grandeur Monseigneur Olivier-Elzéar Mathieu, Archevêque de Régina vient d'adresser aux Agences de Voyages, Jules Hone la la lettre suivante qui est une approbation élogieuse du XVIIIe Pèlerinage National organisé par cette agence de voyages bien connue.

Archevêché de Régina,
Régina, Sask., 24 avril, 1921.

Cher M. Hone,

Je dois vous féliciter d'avoir eu l'heureuse idée d'organiser ce Pèlerinage National et j'espère qu'un grand nombre de nos compatriotes y prendront part. Une telle excursion est certainement de nature à leur faire aimer encore mieux et le bon Dieu et notre cher pays.

L'argent dépensée pour un semblable voyage est de l'argent mis à gros intérêt. Et quel bonheur pour un catholique de pouvoir aller s'agenouiller dans tous ces pieux sanctuaires où Dieu paraît plus près de nous semble mieux disposé à nous combler de faveurs!

De tout coeur, je vous souhaite plein succès dans cett entreprise et je ferai de mon mieux pour faire connaître ce projet.

Votre toujours dévoué,
† Olivier-Elzéar,
Arch. de Régina.

Mercredi soir il y aura l'Assemblée ordinaire des membres de la Ligue Civique de Saint-Boniface. Tous sont invités.

* * *

Madame Charles Leclair de la rue St-Adelaide, Norwood, est en visite chez ses parents, Lac du Bonnet, dans l'intérêt de sa santé.

80 ACRES POUR 50 SOUS

L'Union Nationale Métisse de Manitoba met en loterie un terrain d'une superficie de 80 acres, situé sur la section 16, T8 R9 Est d'une valeur de 1,000 piastres. Le titre Torrens sera donné au gagnant. La date du tirage sera annoncée sur les journaux. Le tirage sera sous la supervision de MM. J. A. M. de la Gielais, directeur-gérant de la Winnipeg Trustee Co., of Canada; Roger Goulet, inspecteur d'écoles et Guillaume Charette, avocat. Les billets sont en vente à la Librairie KéroacK et au bureau de la Winnipeg Trustée Co., of Canada, 322, rue Main, Winnipeg. Prix de vente des billets: 50 sous chaque, livret de 11 billets pour 5 piastres.

CINQ MILLE SAVANTS QUI MEURENT DE FAIM

Copenhague, 16.—Une dépêche d'Helsingfors annonce que le fameux écrivain russe, Maxime Gorky, a fait un appel au monde entier pour lui demander de secourir les représentants de la Russie intellectuelle. Gorky a dit qu'il y avait, dans la Russie soviétique, 5,000 savants qui sont sur le point de mourir de faim.

